
EBOOK PARTICULIER (RÉSIDENCE PRINCIPALE)

Recharge VE en Guyane — Le guide complet du particulier

Installer ta borne à domicile et échapper au SP95 le plus cher des DOM

ÉDITO TERRITOIRE

La Guyane, c'est 295 000 habitants étalés sur 84 000 km² — un territoire grand comme le Portugal mais structuré autour d'une bande côtière où se concentrent Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Kourou, puis plus loin Saint-Laurent-du-Maroni. Le carburant y est le plus cher des quatre DOM : ****1,83 €/L pour le SP95 et 1,69 €/L pour le gazole**** (références préfectorales avril 2026). À côté, l'électricité résidentielle EDF SEI est à ****0,19 €/kWh****, ce qui crée un écart énorme entre coût thermique et coût électrique. Le parc VE guyanais est encore modeste — ****estimation 2026 : 300 à 500 véhicules****, soit environ 0,3 % du parc auto, contre 0,7-1 % aux Antilles et 1 % à La Réunion — mais la croissance est la plus forte des DOM (+80 % YoY 2025'2026, départ très bas) et les projections 2027 visent ****600 à 900 VE et 400 à 500 bornes publiques****. Ce guide te donne tout ce qu'il faut pour passer de l'idée à la borne posée : aides 2026 mobilisables, calcul ROI réel, gestion des longues distances RN1/RN2, bonnes pratiques IRVE en climat équatorial humide, et pièges spécifiques du territoire. On l'a écrit en pensant aux foyers de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria, Kourou et de l'Ouest qui viennent de passer au VE ou s'appêtent à le faire en 2026 ou 2027.

PROFIL CIBLE

Tu es propriétaire (ou locataire avec accord du bailleur) d'une maison ou d'un appartement en Guyane, et tu as un VE ou tu es sur le point d'en acheter un. Tu as un compteur EDF chez toi, une place de stationnement attribuée, et tu cherches du clair sur trois questions : combien coûte vraiment l'installation, quelles aides tu peux empiler, et est-ce qu'un VE est viable en Guyane avec les longues distances. Tu n'es pas électricien, tu veux du concret — fourchette de prix réaliste, interlocuteurs locaux, certitude que ta borne sera posée par un professionnel certifié, conforme à la norme et capable de tenir dans le climat équatorial. Tu fais peut-être la navette Matoury-Cayenne tous les jours, ou tu as un poste sur le Centre Spatial à Kourou, ou tu fais régulièrement Cayenne-Saint-Laurent pour des raisons pro ou familiales. Dans tous ces cas, ce guide t'aide à décider en 30 minutes ce qui te prendrait sinon 3 semaines de recherche.

Pourquoi passer au VE en Guyane en 2026 (et anticiper 2027)

La Guyane part de loin mais accélère plus vite que les autres DOM. **Estimation 2026 : 300 à 500 VE en circulation** sur ~120 000 véhicules particuliers, soit 0,3 % du parc — un taux trois fois inférieur à la Martinique ou la Guadeloupe. Mais la dynamique change : **croissance +80 % en 2025-2026** (départ très bas, effet bonus écologique + arrivée de modèles abordables sous 25 000 €) et **projection 2027 : 600 à 900 VE, avec 400 à 500 bornes publiques** déployées sur le territoire (estimations Avere-France / observatoires régionaux).

Trois facteurs poussent ce rattrapage :

- **Le carburant le plus cher des DOM** : SP95 à 1,83 €/L et gazole à 1,69 €/L. Pour un foyer qui fait 18 000 km/an, ça représente facilement 1 600 à 1 900 €/an de carburant — l'un des budgets familiaux les plus serrants du territoire.

- **L'électricité résidentielle abordable** : 0,19 €/kWh sur le tarif bleu EDF SEI. Un plein électrique équivalent revient à ~3 € au lieu de 70-75 € à la pompe.
- **L'arrivée de l'aide CTG** : 2 000 € à l'achat d'un VE pour les particuliers guyanais, cumulable avec le bonus écologique national. Plan de relance VE 2026-2028 en discussion à la Collectivité Territoriale de Guyane.

À horizon 2027, le réseau public EZdrive doit s'étendre de l'axe Cayenne-Kourou actuel vers Saint-Laurent-du-Maroni, et la disponibilité de modèles VE en concession locale (Cayenne, Matoury) double quasiment. Si tu hésites encore, 2026-2027 est la fenêtre où le coût d'entrée est le plus bas (aides empilées) et où l'écosystème devient enfin fiable.

+80 %

Croissance parc VE Guyane 2025-2026 (est.)

Trois profils types — où tu te reconnais

Pour rendre les calculs concrets, voici **trois cas réels** qu'on rencontre quasiment chaque semaine.

Profil 1 — Couple actif à Matoury (15 000 km/an)

Deux salariés, navettes quotidiennes vers Cayenne (~15 km aller), école des enfants à Matoury. VE acheté : Renault Megane E-Tech 60 kWh. Conso ~16 kWh/100 km. **Coût annuel recharge domicile : ~456 €** Coût équivalent SP95 (5 L/100 km à 1,83 €) : **1 372 € Économie : ~916 €/an**

Profil 2 — Famille à Cayenne centre (20 000 km/an)

Un parent télétravaille, l'autre fait Cayenne-Kourou 2x/semaine pour son poste au CSG. VE : Peugeot e-208 50 kWh. Conso ~15 kWh/100 km. **Coût recharge domicile : ~570 €/an.** Coût équivalent SP95 (5,5 L/100 km) : **2 013 € Économie : ~1 443 €/an**

Profil 3 — Retraité à Rémire-Montjoly (10 000 km/an)

Usage urbain et loisirs, déplacements locaux + visites famille à Macouria. VE : Renault Twingo E-Tech ou Dacia Spring. Conso ~13 kWh/100 km. **Coût recharge domicile : ~247 €/an.** Coût équivalent SP95 : **915 € Économie : ~668 €/an**, et un véhicule silencieux ultra-adapté à la circulation urbaine cayennaise.

Dans les trois cas, **la borne domicile s'amortit en 2 à 3 ans** avec les aides 2026, et c'est sans compter l'entretien thermique évité (vidanges, courroie, embrayage). Un VE coûte 60 à 70 % moins cher à entretenir qu'un thermique sur 5 ans.

~1 100 €/an

Économie type 18 000 km (SP95 vs domicile)

Les aides 2026 que tu peux cumuler (et comment)

Quatre dispositifs sont mobilisables en Guyane, à différents niveaux du projet (véhicule + borne). Ils se cumulent.

1. Crédit d'impôt borne à domicile : 500 € par borne

Réduction d'impôt fixe par borne pilotable installée en résidence principale, sans condition de revenus. **Jusqu'à 2 bornes par foyer**, soit 1 000 € si tu installes deux points de charge. Borne obligatoirement pilotable, installation par IRVE certifié. **Programme prolongé jusqu'au 31/12/2027** (loi de finances 2026). Tu declares sur ta déclaration N+1.

2. TVA réduite à 5,5 % au lieu de 8,5 %

Appliquée directement par l'installateur sur la facture fourniture + pose, pour les logements de plus de 2 ans avec IRVE certifié. **Régime DOM pérenne**, reconduit annuellement. Tu n'as aucune démarche à faire — c'est l'installateur qui applique le taux réduit en sortie de devis.

3. Aide CTG à l'achat VE : jusqu'à 2 000 €

La Collectivité Territoriale de Guyane verse une aide forfaitaire pour l'achat d'un VE neuf par un particulier résidant en Guyane. Cumulable avec le bonus écologique national. Le formulaire de demande est en ligne, tu déposes ton dossier après immatriculation. **Plan de relance VE 2026-2028 en discussion** pour potentiellement étendre l'enveloppe.

4. Bonus écologique national

Montant variable selon catégorie de revenu fiscal de référence et prix du véhicule. Jusqu'à 4 000 € sur les VE neufs sous 47 000 €, davantage pour les ménages modestes.

En cumul, sur un projet borne + véhicule neuf, tu peux toucher **jusqu'à 7 500 € d'aides** (CI 500 € + aide CTG 2 000 € + bonus national jusqu'à 4 000 € + écart TVA ~50 € sur la borne). Le montage du dossier crédit d'impôt est inclus dans nos prestations.

jusqu'à 7 500 €

Aides totales cumulables borne + VE

ROI sur 5 ans — pourquoi le calcul est imbattable en Guyane

La Guyane a le plus gros écart carburant/élec des DOM, donc le ROI le plus rapide. Reprenons le **Profil 2 (famille Cayenne, 20 000 km/an)** sur 5 ans.

Coût installation borne 7,4 kW pilotable, TVA 5,5 % incluse : ~1 850 € TTC. Crédit d'impôt 500 € obtenu N+1. **Coût net** : 1 350 €

Économies cumulées carburant sur 5 ans : $1\,443\text{ €} \times 5 = 7\,215\text{ €}$

Économies entretien VE vs thermique sur 5 ans : moyenne ~400 €/an évités (pas de vidange, freins moins sollicités via régénération, pas de courroie, pas d'embrayage). Soit **+2 000 €**

Bilan 5 ans : économies 9 215 € — coût borne 1 350 € = **+7 865 € net dans la poche**

À ça s'ajoute la **stabilité du prix de l'élec** (régulée en ZNI guyanaise par EDF SEI) face à la volatilité des prix carburant DOM. Si le SP95 grimpe à 2 €/L en 2027, l'écart s'élargit encore. C'est ce qui rend le calcul plus solide ici qu'en métropole.

Note importante : ce calcul ne tient pas compte de la **valeur résiduelle VE** à 5 ans (qui se maintient mieux que prévu sur les modèles 2023-2025) ni des coûts de péages/parking qu'on n'a pas en Guyane mais qui jouent ailleurs. Sur les **gros rouleurs (25 000+ km/an, salariés CSG, taxis, commerciaux)**, le payback peut tomber sous 18 mois.

~2 ans 5 mois

Payback type borne + écarts carburant

Spécificité Guyane — RN1, RN2 et l'autonomie sur les longues distances

C'est LA question guyanaise. Contrairement aux Antilles ou à La Réunion où l'île se traverse en 1 à 2 heures, la Guyane impose des trajets longs sur deux axes structurants :

- **RN1 Cayenne » Saint-Laurent-du-Maroni** ~240 km, 3 h 30 de route. Un seul corridor majeur. Passe par Macouria, Tonate, Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Mana.
- **RN2 Cayenne » Saint-Georges-de-l'Oyapock** (frontière brésilienne) : ~190 km, 2 h 30. Passe par Régina.

État du réseau public en 2026 : les bornes EZdrive sont **concentrées sur Cayenne-Matoury-Kourou**. L'axe Kourou-Saint-Laurent est encore lacunaire. La projection 2027 vise 400 à 500 bornes publiques avec un déploiement actif vers Saint-Laurent (engagement EZdrive).

Calcul d'autonomie réaliste pour la RN1 (climat équatorial humide ' -5 % d'autonomie batterie) :

- VE petite catégorie (40 kWh utiles, ~280 km homologués) : autonomie réelle ~250 km — **tendu pour faire Cayenne-Saint-Laurent sans recharge intermédiaire**, à éviter en 2026.
- VE intermédiaire (60 kWh utiles, ~400 km homologués) : autonomie réelle ~350 km — **fait l'aller sereinement**, retour avec recharge à Kourou si dispo.
- VE longue autonomie (80 kWh utiles, ~500 km) : autonomie réelle ~440 km — **fait l'aller-retour sans souci**.

Notre conseil 2026-2027 : si tu fais Cayenne-Saint-Laurent plus de 2x/an, prends un VE 60+ kWh. Planifie systématiquement la recharge avant le départ. Et regarde la couverture EZdrive avant chaque

trajet — c'est l'un des rares territoires DOM où la planification fait la différence entre un trajet serein et une mauvaise surprise.

240 km

Cayenne-Saint-Laurent (RN1)

Choisir la bonne borne : puissance, normes, tropicalisation

Trois questions structurent le choix, et la Guyane impose des contraintes particulières.

1. Quelle puissance ? 7,4 kW vs 11 kW

- **Borne 7,4 kW monophasée** (la plus fréquente) : compatible avec tous les compteurs résidentiels mono 6-12 kVA. Recharge complète 50 kWh en **~7 h** (parfait pour la nuit). Coût installé : 1 500-2 000 € TTC. Recommandé pour 90 % des foyers guyanais.
- **Borne 11 kW triphasée** : nécessite un compteur triphasé (à vérifier sur ton tableau). Recharge complète en **~5 h**. Coût installé : 1 800-2 500 € TTC. Pertinent si tu fais > 25 000 km/an ou si tu as 2 VE.

2. Pilotable, point

La borne **doit être pilotable** (modèle connecté avec gestion dynamique de la puissance) pour ouvrir droit au crédit d'impôt 500 €. Ça te permet aussi de programmer la recharge sur heures creuses, de la coupler à un panneau de pilotage de consommation, et de superviser depuis ton app smartphone.

3. Tropicalisation et IP55 — critère non négociable en Guyane

Le climat équatorial guyanais est plus dur que les Antilles : humidité quasi permanente, taux d'humidité moyen 85 %, fortes pluies en saison, salinité côtière à Cayenne. Une borne métropole standard tombe en panne en 6 à 18 mois. **Exiger** :

- **IP55 minimum** (étanchéité poussières + projections d'eau toutes directions)
- **IK10** (résistance aux chocs)
- **Électronique tropicalisée** (vernis protecteur sur cartes, joints renforcés)
- **Plage de température 0-50°C** (rare en métropole, indispensable ici)

C'est précisément pour ça qu'on a un catalogue spécifique DOM, validé sur 3 ans dans les conditions guyanaises.

Étapes de l'installation et délais

Six étapes entre ton appel et la première recharge à domicile.

1. Premier contact (10 min) — par téléphone ou formulaire web. On valide la faisabilité (type de logement, parking, compteur).

2. Visite technique gratuite (30-45 min) — un technicien IRVE se déplace : mesure de la distance câble, vérification tableau, contrôle de la terre (cruciale en climat humide), parcours du câble. Photos et côtes prises.

3. Devis sous 48-72 h — devis détaillé par email, **TVA 5,5 % déjà appliquée**, justificatif crédit d'impôt préparé.

4. Commande de la borne — modèles standards en stock à Cayenne. Compte **2 à 4 semaines** entre signature et date de pose (un peu plus que la métropole vu les flux logistiques Guyane).

5. Pose (1/2 à 1 journée) — câblage, fixation borne, raccordement tableau, mise en service, test de recharge avec ton VE, paramétrage de l'app.

6. Suivi & SAV — manuel, accès app, numéro SAV. Garantie pièces et main-d'œuvre incluses (2-3 ans selon modèle).

Délai total moyen : 4 à 6 semaines de l'appel à la borne en service. Si tu attends une livraison VE imminente, signale-le dès le premier contact — on peut prioriser. L'avantage d'un opérateur installé localement (techniciens et pièces à Cayenne) : pas de "on vous rappelle dans 3 semaines" si tu as un souci, et un SAV qui suit vraiment.

4-6 semaines

Délai moyen appel + première recharge

Tendances 2027 et au-delà — ce qui change pour toi

Trois mouvements vont redessiner l'écosystème VE guyanais dans les 12-24 mois.

1. Doublement du réseau public

La **projection 2027 vise 400 à 500 bornes publiques** (vs 200-300 en 2026), avec un déploiement actif sur l'**axe RN1 Kourou-Sinnamary-Iracoubo-Saint-Laurent**. Pour les conducteurs Cayenne-Saint-Laurent, c'est la fin de l'angoisse autonomie. EZdrive est engagé sur le maillage prioritaire de cet axe.

2. Élargissement du parc de modèles disponibles

En 2026, le choix VE en concession guyanaise reste limité (Renault, Peugeot, Citroën, Tesla en commande). 2027 verra arriver **Dacia Spring, MG, BYD, Stellantis utilitaires** en distribution locale, avec des prix d'entrée sous 18 000 € après aides. Le marché de l'occasion VE redescendra aussi en gamme (Zoé, e-208, e-Up de 2-3 ans à 12-15 K€).

3. Plan de relance VE 2026-2028 CTG

La Collectivité Territoriale de Guyane travaille sur un plan d'accélération avec extension potentielle de l'aide CTG, déploiement bornes voirie communales (Macouria, Matoury, Rémire-Montjoly d'abord), et possibles incitations fiscales sur la mise à disposition de bornes en copropriété. À suivre.

Ce que ça veut dire pour toi : 2026 est la meilleure année pour s'équiper si tu es propriétaire (aides empilées, installateurs encore peu chargés, devis rapides). 2027 sera l'année où l'usage VE devient "facile" pour les longs trajets — mais les délais d'installation borne pourraient s'allonger avec la hausse de demande. **Anticiper te coûte moins cher et te garantit le créneau d'installation que tu veux.**

400-500

Bornes publiques projetées Guyane 2027

Famille Léandre — Rémire-Montjoly, 17 000 km/an

Contexte

Famille de 4 installée à Rémire-Montjoly, deux véhicules dont une Renault Megane E-Tech 60 kWh achetée en mars 2026. 17 000 km/an cumulés entre navettes Cayenne (un des parents y travaille), école à Matoury, et déplacements pro réguliers sur Kourou. Avant la borne, ils rechargeaient sur prise renforcée 16A au garage et complétaient au réseau public à Cayenne — coût mensuel ~75 €, et stress permanent sur les pleins de complément.

Solution EZdrive

Pose d'une borne 7,4 kW monophasée pilotable IP55 tropicalisée, fixée au mur du garage à 6 m du tableau électrique. Visite technique le mardi, devis envoyé le vendredi (TVA 5,5 % appliquée), pose effectuée trois semaines plus tard en une demi-journée. Configuration de la recharge nocturne via l'app sur les heures creuses EDF. Dossier crédit d'impôt 500 € préparé et remis avec la facture finale.

Résultat

Sur 12 mois, facture énergie VE passée de 900 € (mix prise renforcée + réseau public) à environ 340 € en recharge domicile exclusive — soit ~560 € économisés. Crédit d'impôt 500 € obtenu sur la déclaration N+1. Pose initiale 1 850 € TTC après TVA 5,5 %, ramenée à 1 350 € net après crédit d'impôt. **Retour sur investissement : 2 ans et 5 mois**. La famille envisage maintenant de remplacer le second véhicule thermique par un VE d'occasion d'ici 2027.

Je suis locataire d'un appartement à Cayenne, est-ce que je peux installer une borne ?

Oui, sous deux conditions. D'abord, il te faut l'accord écrit du propriétaire (un simple courrier suffit, on peut t'aider à le rédiger). Ensuite, si tu es en copropriété, le syndic doit être informé et la pose doit respecter le règlement (parfois autorisation en AG, mais le ****droit à la prise**** issu de la loi LOM facilite beaucoup la démarche depuis 2021). En pratique, ça se débloque presque toujours. Les syndicats guyanais commencent à être sensibilisés et certains anticipent même des installations groupées sur les parkings communs — n'hésite pas à proposer une réunion d'information avec d'autres locataires intéressés, c'est souvent l'élément déclencheur en AG.

Combien de temps prend une installation, de l'appel à la pose ?

Compte 4 à 6 semaines entre le premier appel et la borne en service. Le détail : visite technique sous 5 à 10 jours après ton appel, devis envoyé sous 48 à 72 h après la visite, puis 2 à 4 semaines entre signature et pose selon stock et planning. Les délais sont un peu plus longs qu'en métropole vu les flux logistiques vers la Guyane (les composants arrivent par conteneur via Cayenne). La pose elle-même prend une demi-journée à une journée. Si tu es pressé (livraison VE imminente, mutation pro), précise-le dès le premier contact, on peut souvent prioriser et raccourcir à 3 semaines.

Ma borne va-t-elle tenir au climat équatorial humide de la Guyane ?

Si elle est correctement sélectionnée, oui — pendant 10+ ans. On installe uniquement des bornes avec indice ****IP55 minimum + IK10****, électronique tropicalisée (vernis de protection sur cartes, joints renforcés), plage de température 0-50°C, conçues pour l'humidité permanente, la chaleur et les variations de tension du réseau ZNI guyanais. Les bornes métropole standard, pas conçues pour ça, tombent en panne en 6 à 18 mois — c'est encore plus marqué en Guyane qu'aux Antilles à cause de l'humidité plus élevée (taux moyen 85 %). C'est précisément pour ça qu'on maintient un catalogue spécifique DOM, validé sur 3 ans en conditions guyanaises réelles.

Est-ce que je peux brancher mon VE sur une prise normale en attendant ?

Techniquement oui, sur une ****prise renforcée Green'Up**** (jamais sur une prise classique, qui chaufferait dangereusement et peut provoquer un incendie). Mais c'est très lent (~12 à 18 heures pour une recharge complète), ça monopolise une prise du circuit, et tu n'as ni protection dédiée ni pilotage — donc pas de crédit d'impôt non plus. Pour un usage quotidien, ce n'est pas viable, encore moins en Guyane où l'humidité fragilise les prises non protégées. C'est éventuellement une solution d'appoint pendant 2-3 semaines en attendant ta vraie borne, mais pas un mode de recharge pérenne. À éviter pour ta sécurité.

Je dois faire régulièrement Cayenne-Saint-Laurent. Le VE est-il viable sur la RN1 ?

Oui, mais il faut anticiper. Cayenne-Saint-Laurent c'est environ 240 km par la RN1, ce qui couvre la quasi-totalité de l'autonomie d'un VE moyen (~350-400 km en conditions réelles tropicales, soit -5 % vs homologué). En 2026, l'axe est encore en cours d'équipement et les bornes publiques sont concentrées sur Cayenne-Kourou. Le déploiement vers Saint-Laurent est planifié horizon 2027. En attendant, deux options : partir avec 100 % de charge et faire l'aller-retour sans recharge intermédiaire (VE 60+ kWh recommandé), ou planifier une étape recharge à Kourou (DC rapide disponible). Pour 2 à 3 trajets par mois, c'est tout à fait tenable avec planification.

L'aide CTG de 2 000 € est-elle vraiment accessible et comment l'obtenir ?

Oui, l'aide CTG (Collectivité Territoriale de Guyane) à l'achat d'un VE neuf pour particulier résidant en Guyane est en vigueur et largement utilisée. Le montant peut aller jusqu'à 2 000 € selon le véhicule et le profil. Tu dois résider en Guyane (justificatif de domicile), acheter un VE neuf chez un concessionnaire (pas d'import) et déposer ton dossier après immatriculation sur la plateforme dédiée CTG. Le délai d'instruction est généralement de 6 à 12 semaines.

Cumulable avec le bonus écologique national et le crédit d'impôt borne. ****Un plan de relance VE 2026-2028 est en discussion**** à la CTG, susceptible d'élargir l'enveloppe — à surveiller.

Si je déménage, je peux emmener ma borne ?

Oui, techniquement la borne est démontable. Compte le coût du démontage + repose chez le prochain logement (environ 700 à 1 000 € selon configuration). Le crédit d'impôt étant lié à ta résidence principale au moment de la pose, vérifie avec ton centre des impôts si tu déménages dans la même année fiscale. À noter : laisser la borne sur place ****valorise souvent le bien à la revente****, c'est un argument de plus en plus recherché en Guyane vu la croissance attendue du parc VE 2027 (+60-80 % projeté). Les agences immobilières cayennaises commencent à mentionner explicitement "borne VE installée" dans les annonces premium.

Que se passe-t-il en cas de panne ou de souci après installation ?

La borne est garantie pièces et main-d'œuvre (2 à 3 ans selon modèle). Tu appelles le SAV, on diagnostique souvent à distance via la borne connectée (90 % des soucis se résolvent comme ça). Si une intervention sur site est nécessaire, on envoie un technicien IRVE local — ****pas de "on vous rappelle dans 3 semaines"**, les pièces sont en stock à Cayenne. C'est l'avantage d'un opérateur basé localement plutôt qu'une enseigne nationale qui sous-traite depuis la métropole, ce qui sur la Guyane peut multiplier les délais. Et au-delà de la garantie, les pièces de rechange restent disponibles 10+ ans sur les modèles tropicalisés qu'on installe.**

Quelle puissance de compteur EDF faut-il pour installer une borne 7,4 kW ?

En théorie, un compteur 9 kVA monophasé suffit pour une borne 7,4 kW si tu utilises peu d'autres équipements en simultané pendant la recharge. En pratique, on recommande ****12 kVA minimum**** pour un foyer guyanais standard (climatisation, électroménager, recharge VE). Si tu es à 6 ou 9 kVA, on peut soit gérer ça via la borne pilotable (qui module sa puissance en fonction de la conso maison), soit demander un renforcement EDF (gratuit ou ~150 €, délai 4-6 semaines). Le technicien valide ce point pendant la visite technique. La borne pilotable est l'option la plus simple : pas de démarche EDF, juste un paramétrage de la limite haute.

PROCHAINE ÉTAPE

Prêt à passer à l'action ?

EZdrive accompagne les particulier (résidence principale) dans leur projet borne : étude technique, dossier d'aides, installation IRVE certifiée et supervision.

ezdrive.fr/devis · ezdrive.fr/configurateur · 09 80 80 97 71